



LA FGAAC-CFDT ÉTAIT

REÇUE CE JOUR PAR LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU GROUPE PUBLIC SNCF

Financement des investissements dans le réseau, ouverture à la concurrence et cadre social des filiales, discontinuité de Fret SNCF, poursuite de l'agenda social, garantie annuelle d'augmentation en lien avec l'annualisation des dispositifs d'ancienneté, amélioration du déroulement de carrière des conducteurs et création d'une grille de rémunération spécifique ADC contractuels, amélioration et revalorisation des primes de traction, versement d'une prime de partage de la valeur fin 2025 et début 2026, organisation anticipée des négociations salariales 2026 en janvier, recrutements et conditions de travail...

Les sujets abordés par la FGAAC-CFDT ont été nombreux. Ces échanges auront permis à la FGAAC-CFDT de détailler le contenu de ses propositions au nouveau Président ! ☺☺☺

LA SÉCURISATION DU CADRE SOCIAL DES FILIALES FRET ET VOYAGEURS ET LES SALAIRES SONT DEUX SUJETS QUI DOIVENT ÊTRE TRAITÉS EN PRIORITÉ !

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC JEAN CASTEX :

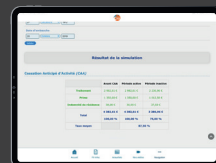
LA FGAAC-CFDT POSE SES SUJETS PRIORITAIRES !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application



SNCF
GROUPE
CAMPUS ÉTOILES

LA FGAAC-CFDT REVENDIQUE DES MESURES SALARIALES COMPLÉMENTAIRES POUR 2025 ET D'AVANCER LES NAO 2026 EN JANVIER !

Après les 2,4 milliards d'€ de 2022, les 1,3 milliards d'€ de 2023, le Groupe SNCF a dégagé un résultat net de 1,6 milliards d'€ en 2024. Pour le premier semestre 2025, les bénéfices des activités ferroviaires ont été multipliés par six par rapport à 2024 et s'établissent à 950 millions d'€, portés en grande partie par la hausse de la fréquentation de l'ensemble des trains TGV, InterCités, TER et Transilien !

La Direction doit assurer une juste redistribution de ces résultats exceptionnels en faveur des agents ! La FGAAC-CFDT a revendiqué la mise en oeuvre de mesures salariales complémentaires pour 2025 et des négociations salariales 2026 anticipées en janvier !



MESURE D'AUGMENTATION GÉNÉRALE :

➔ La FGAAC-CFDT revendique une mesure d'augmentation générale des salaires avec l'augmentation du point d'indice de la grille statutaire et une revalorisation du salaire de base des agents contractuels !



ANNUALISATION DE L'ANCIENNETÉ :

➔ La FGAAC-CFDT revendique l'annualisation des dispositifs de reconnaissance de l'ancienneté (échelons statutaires et prime d'ancienneté des contractuels) ainsi que la création d'un nouvel échelon d'ancienneté !



DÉROULEMENT DE CARRIÈRE :

➔ La FGAAC-CFDT revendique l'augmentation du nombre de PR Hors Compte restant à attribuer pour les notations 2026 et 2027 et la création d'un délai de séjour maximal pour l'accès aux niveaux TA-3 et TB-4 !



CRÉATION D'UNE GRILLE POUR LES CONTRACTUELS :

➔ La FGAAC-CFDT revendique la création d'une grille de rémunération pour les ADC contractuels permettant d'offrir une perspective de déroulement de carrière attractive et valorisante !



REVALORISATION DES PRIMES DE TRACTION :

➔ La FGAAC-CFDT porte des propositions concrètes d'amélioration et de revalorisation des primes de traction, permettant notamment d'améliorer la rémunération en cas de maladie, ou d'inutilisation !



VERSEMENT D'UNE PPV :

➔ La FGAAC-CFDT revendique le versement d'une prime de partage de la valeur avant la fin de l'année 2025, au titre des résultats 2025 de la SNCF et qui sera complétée début 2026, lors des négociations salariales !